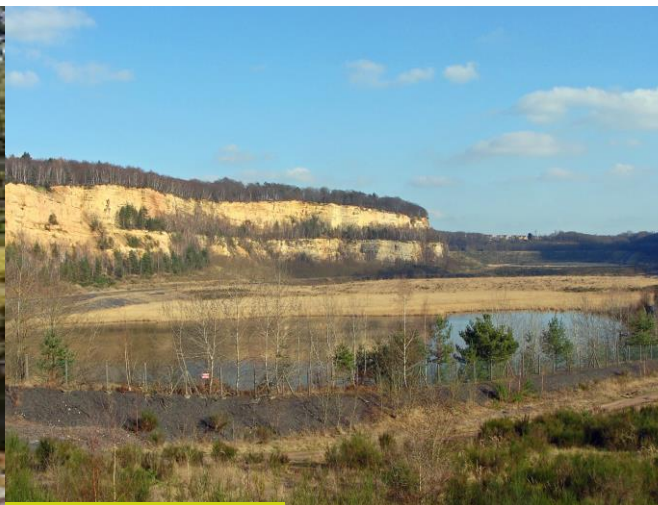



Eau'rizon 2040 : propositions en vue d'une valorisation des eaux de pompages pour le Bassin Houiller



Comité de pilotage final

18 décembre 2024

/ SOMMAIRE

1. **Mot d'accueil**
 2. **La mission et ses enseignements clés**
 - État des lieux, 2 scénarios et préfaisabilité des usages
 - Gouvernance proposée : communauté, cadre d'accueil des projets
 - Temps d'échange
 3. **Quelles suites ?**
- 

/ Mot d'accueil



Franck CHAULET

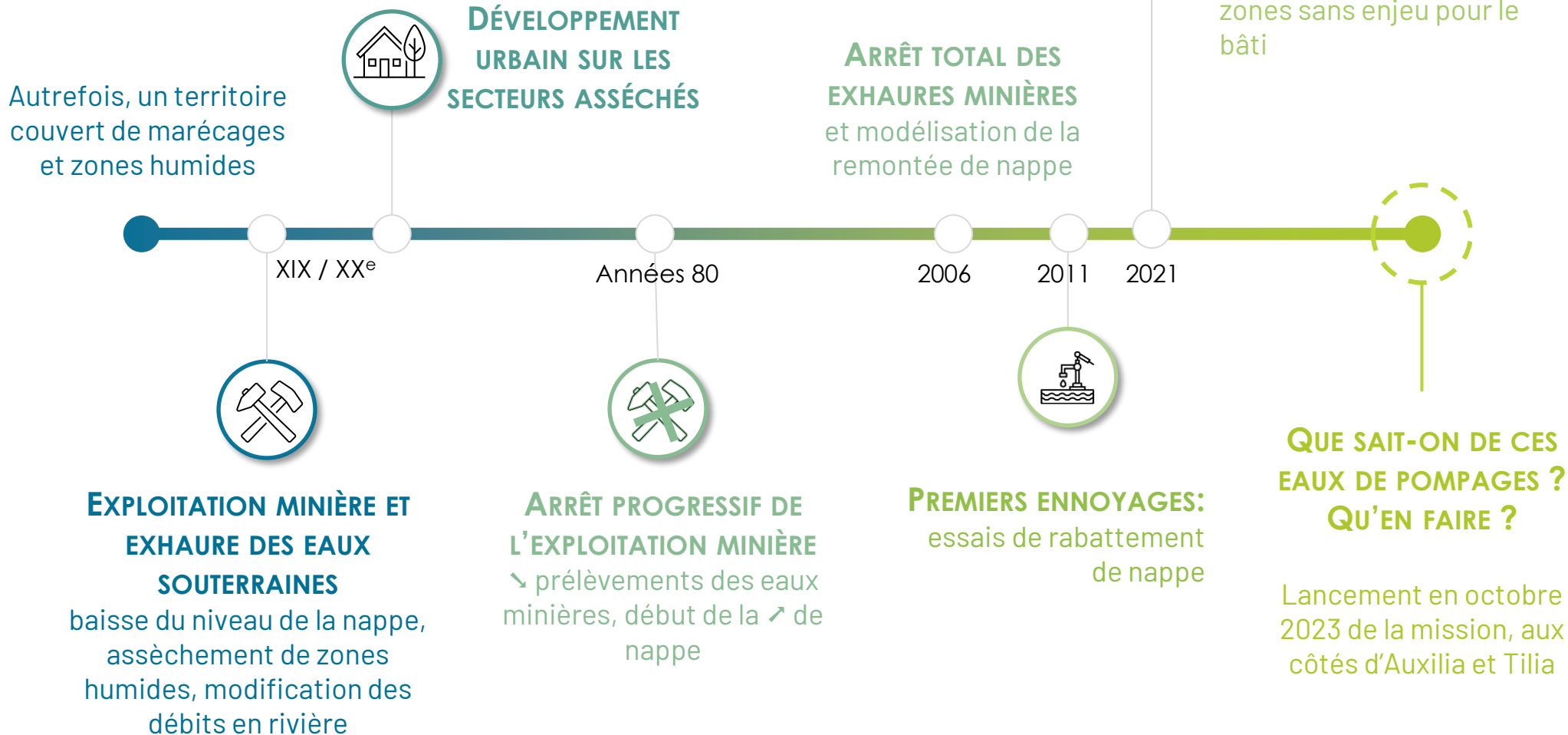
Sous-préfet de Forbach/Boulay-Moselle



Jean-Luc WOZNIAK

Vice-Président de la CLE du SAGE Bassin
Houiller

/ Rappel sur le contexte : l'histoire



/ Rappel sur le contexte : objectifs de l'étude

#1 .

**Anticiper le déploiement
des pompages de
protection du bâti**

#2 .

**Etudier différents
scénarios de valorisation
des eaux de pompages**

#3 .

**Accompagner les acteurs
du territoire dans la
définition d'un projet de
territoire partagé**

et pour cela :

- Estimer la ressource à réserver pour la renaturation des milieux aquatiques et des cours d'eau (objectifs environnementaux exigés par la Directive Cadre sur l'Eau)
- Esquisser des scénarios d'usages par la co-construction d'une réflexion prospective et dynamisante pour le territoire
- Anticiper la gouvernance future de la gestion de l'eau sur le territoire
- Prendre en compte les évolutions économiques, sociales, liées au changement climatique ...

/ Rappel sur le contexte : étapes de l'étude

UNE MISSION D'1 AN EN 3 ÉTAPES POUR RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS DU TERRITOIRE ET QUI A ÉVOLUÉ AU FIL DU TEMPS



Diagnostic de territoire, recueil des projets et identification des opportunités

- Revue bibliographique, visites de terrains
- Analyse du territoire et recensement des usages possibles



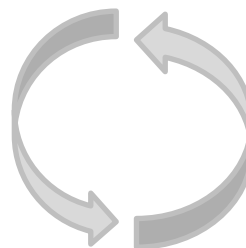
Approfondissement du projet de territoire

- Analyse de pré faisabilité géographique des usages aux pompages
- 5 benchmark et analyse de leur transposabilité pour le projet



Proposition d'une gouvernance, recommandations pour la suite et l'évolution du SAGE

- Proposition d'un cadre de gouvernance
- Formulations de recommandations



UNE CONCERTATION PERMANENTE

entretiens (65 personnes rencontrées, 32 structures différentes), 2 forums territoriaux (≈ 50 acteurs /forum) et plusieurs réunions de travail

CHAPITRE 1

**Les éléments clés de l'état des lieux, les scénarios
d'actions et l'analyse de préféabilité
géographique des usages**

/ Enseignements du diagnostic de territoire

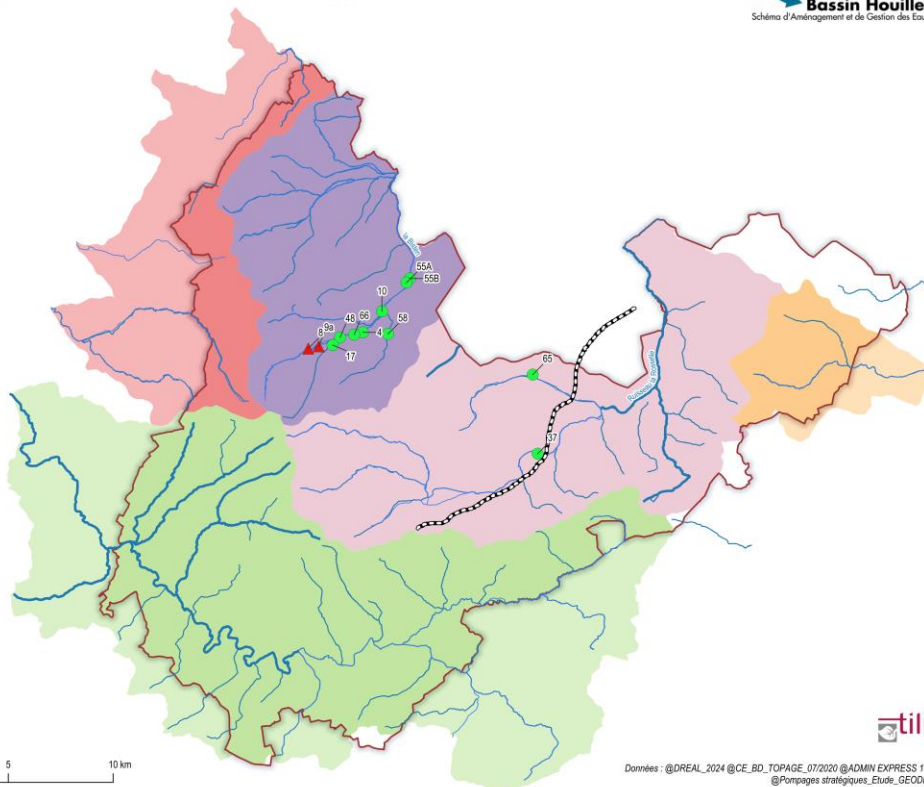
Pompages stratégiques de rabattement de nappe

Périmètre du SAGE Bassin Houiller

GEODERIS 2



- Légende**
- Limite du bassin Houiller
 - Faïlle de Hombourg
- Hydrographie**
- Petits cours d'eau
 - Très petits cours d'eau
- Bassins versants**
- Bisten
 - Lixing
 - Rosselle
 - Nied réunie
 - Nied Allemande
- Pompages stratégiques**
- Ferme
 - Conditionnel



Données : @DREAL_2024 @CE_BD_TOPAGE_07/2020 @ADMIN EXPRESS 10/2023
@Pompages stratégiques_Etude_GEODERIS 2
Réalisé par Tilia en 02/2024



Sur le secteur Ouest de la faille

Selon la dernière modélisation GEODERIS II, au total, **14 pompages** sont prévus d'ici 2035 : 10 pompages fermes, 2 conditionnels et 2 pompages existants (Poste et Croix).

Volume annuel estimé* à terme pour les pompages fermes (12)

10,8 millions m³ estimés en moyennes eaux

Sur le secteur à l'est

D'autres pompages pourront être envisagés en anticipation de la remontée de nappe (horizon 2050/2070). Ils ne sont pas encore modélisés.

Sur l'ensemble

269 piézomètres seront installés pour améliorer la connaissance des phénomènes.

Les volumes rejetés dans les cours d'eau ne sont pas une production d'eau supplémentaire qui serait apportée aux bassins versants. Ils constituent une anthropisation d'un phénomène naturel de remontée de nappe, par une temporalisation et une géographie différente, maîtrisée par l'humain.



/ Foire aux questions

#1. Parle-t-on d'une eau ou des eaux ?

Les eaux de pompages ... au pluriel ! Car la nappe des Gti est très complexe et hétérogène. Chaque pompage pourra au final remonter une eau différente des autres, en raison de sa qualité, de sa profondeur...

#2. A qui ces eaux appartiennent-elles ?

A date, ces eaux n'appartiennent à **personne**. C'est la raison pour laquelle des autorisations de prélèvements sont délivrées par l'Etat. Le suivi est assuré par le BRGM mais à ce jour elles ne sont pas gérées.

Un cadre d'accueil des projets a été proposé pour encadrer la gestion des volumes disponibles.

#3. Qui finance l'exploitation des pompages ?

L'Etat s'est engagé à financer les travaux de forage (40M€) ainsi que les coûts d'exploitation (estimés à 4M€/an à terme). Les usagers qui souhaitent valoriser les eaux pompées devront prendre en charge leur transport, leur stockage et leur traitement si l'usage final nécessite un traitement plus exigeant que celui du rejet au milieu naturel.

#4. Que sait-on des quantités à prélever ?

La DREAL les estime à 10,8 millions de m³ par an à terme. Les débits ne seront pas continus. Le volume réel sera connu uniquement lorsque les pompages auront débuté. Les 2 pompages de Creutzwald prélèvent actuellement 1,8Mm³/an.



/ Foire aux questions

#5. Nous avons donc « trop d'eau » sur le bassin ?

Non, il y aura autant d'eau. Les pompages constituent une anthropisation d'un phénomène naturel de remontée de nappe, par une temporalisation et une géographie différente, maîtrisée par l'humain.

#6. Connait-on leur qualité ?

Pas précisément. Chaque pompage sera différent. Les eaux peuvent contenir du chlorure, du potassium, des sulfates, du fer, du zinc... **La qualité serait incompatible, sans traitement, avec un usage d'eau potable.** La mise en œuvre effective des pompages permettra de connaître la qualité de cette eau, ce qui est une donnée essentielle pour poursuivre l'approfondissement des usages.

#7. Est-ce que l'exploitation des pompages pourra s'adapter aux besoins d'eau ?

A ce jour, l'Etat s'est seulement engagé à ce que la nappe ne dépasse pas 3m sous le terrain naturel. L'utilisation des eaux pompées est un bénéfice connexe et non pas un service de fourniture d'eau. Les projets et usages devront tenir compte de la variation du pompage.

#8. Quels seront les autres impacts des pompages ?

Les pompages pourront avoir des conséquences sur le reste du système hydrologique et hydraulique du territoire. Ces impacts sont en cours d'étude et seront précisés dans le Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE) qui a été déposé courant 2024 auprès des services « Police de l'Eau » de la DDT.

#9. Quels sont les usages techniquement susceptibles d'être déployés à l'avenir ?

Ils sont peu nombreux et fortement dépendant des caractéristiques des alentours du lieu de pompage ! (voir présentation suivante)

/ Enseignements du diagnostic de territoire

Une opportunité pour les milieux naturels

3 enseignements clés :

Des usages limités sur le territoire, classés en 3 catégories

Réserver l'intégralité du volume des pompages fermes en période d'étiage pour obtenir un impact sur la Bisten

Une proposition de restituer l'eau pompée aux milieux naturels

3 catégories d'usages élaborées à partir des propositions des acteurs et classées à la suite d'une analyse de faisabilité :

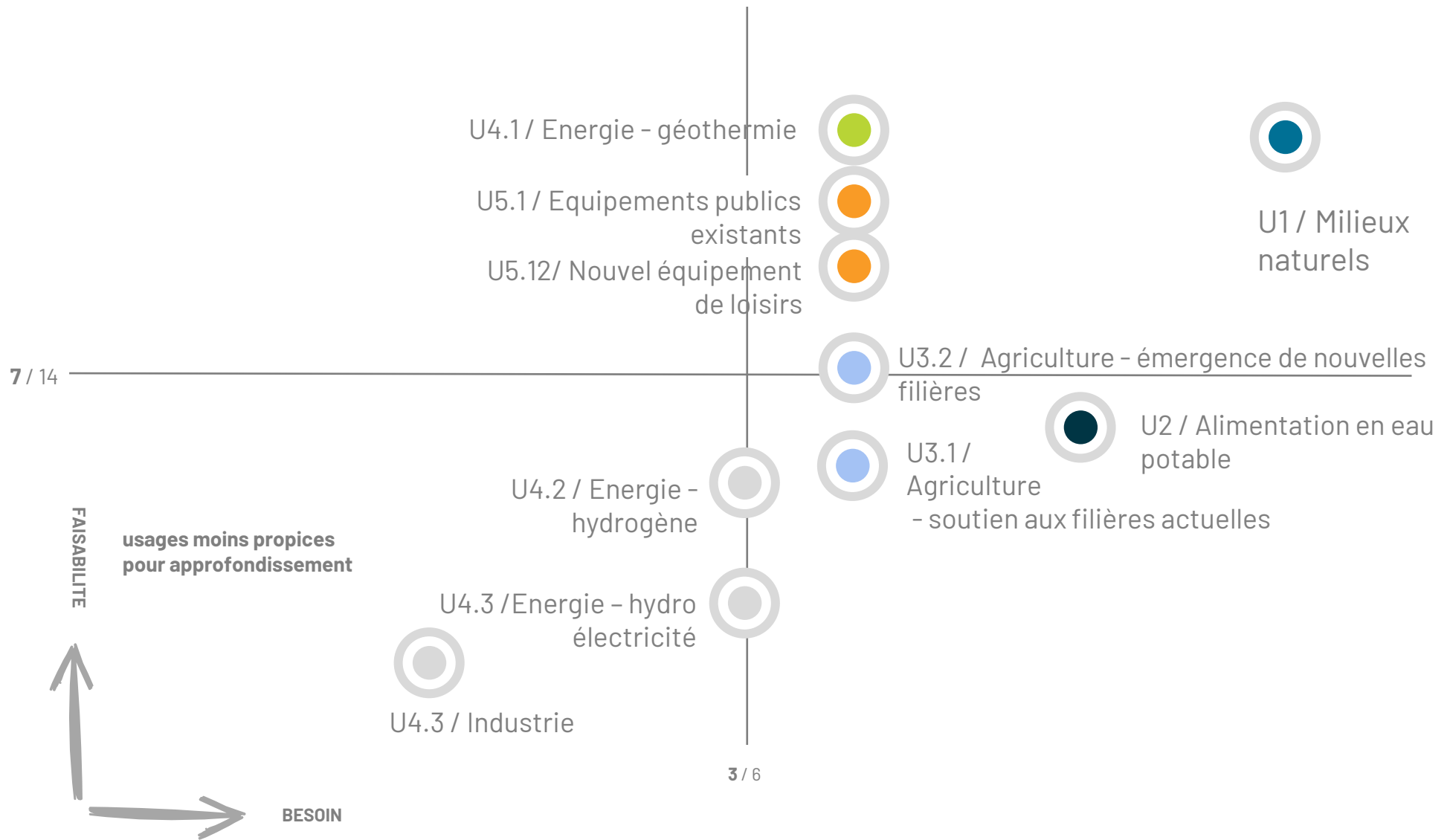
- usages à approfondir dans les prochaines années
- usages potentiels, qui pourront être développés sur du moyen terme
- usages à écarter / ne pas investir en raison de trop fortes contraintes

3 types impacts espérés, à niveau de pressions constants :

- ↗ de la capacité de dilution des macro-polluants. Gain d'une classe de qualité et amélioration de certains paramètres de l'état écologique.
- ✓ de la température de l'eau (eau pompée ≈ 12°C) ;
- effet sur les habitats aquatiques, par le maintien d'une diversité des écoulements et d'une continuité hydraulique.

Une **priorité donnée aux milieux naturels, originale**, acceptée des acteurs du forum territorial et bénéficiant d'un accueil politique favorable.

/ Enseignements du diagnostic de territoire



/ Enseignements du diagnostic de territoire

Les deux scénarios reposent sur une logique progressive et cumulative des usages dans le temps.

Scénario dans le temps →

Fonction corrélée

Ex. de répartition annuelle

S1 : scénario milieux aquatiques

Apport des eaux vers les milieux aquatiques

Amélioration de la qualité des cours d'eau



Un scénario de soutien en intégralité au débit des cours d'eau, se caractérisant par l'absence d'usages immédiats et un positionnement consensuel des acteurs au profit des milieux aquatiques. Ce scénario fait suite à un besoin exprimé immédiat et fortement plébiscité par le territoire dans le cadre de la reconquête du bon état des eaux.

S2 : scénario milieux et usages

milieux naturels

usages stratégiques
adaptation au CC

Amélioration de la qualité des cours d'eau

Résilience du territoire



Un scénario au profit des milieux aquatiques et des usages stratégiques, s'inscrivant dans la poursuite d'une stratégie ambitieuse pour le territoire en diversifiant l'utilisation des eaux pompées. Ce scénario se caractérise par l'approfondissement des études de faisabilité, l'émergence de plusieurs projets aux abords des pompages et la structuration des investissements.

/ Enseignements du diagnostic de territoire

S1 : scénario milieux aquatiques

Apport des eaux vers les milieux aquatiques

Pour quels gains ?

- Dilution des macro-polluants, notamment du phosphore. Amélioration de la qualité de l'eau de la classe **médiocre** à **moyenne** voir **bonne** pour certains paramètres.
- Baisse de la température de l'eau en période estivale.
- Maintien d'une diversité des écoulements et d'une continuité hydraulique (effet sur les habitats aquatiques).
- Aucun effet sur les problèmes d'étiage des têtes de bassin versant.

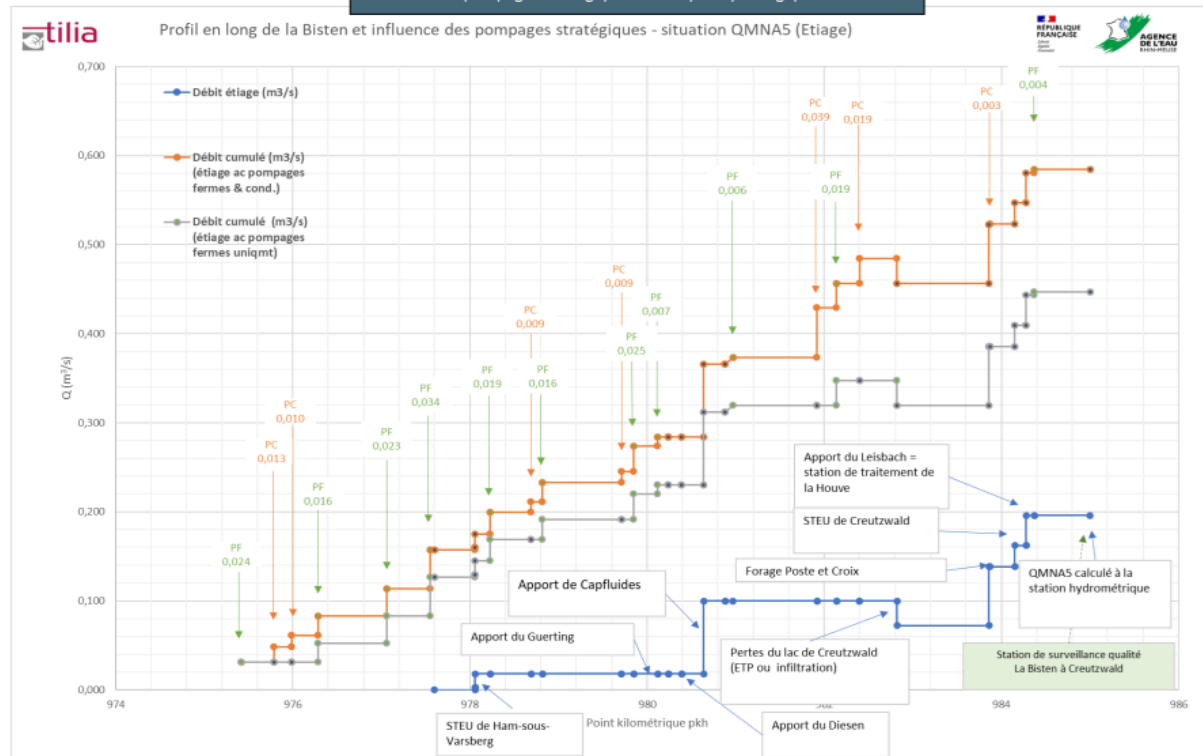
Constat / Description

Ce scénario suppose que l'ensemble des volumes pompés est rejeté dans la Bisten et la Rosselle sur l'intégralité de l'année. Il permet de soutenir les débits, ce qui est particulièrement intéressant en période d'étiage (juin à septembre).

Le graphique ci-contre illustre l'évolution des débits de la Bisten à l'étiage :

- En **bleu foncé**, débit à l'étiage.
- En **gris**, débit à l'étiage + pompages fermes.
- En **orange**, débit à l'étiage + pompages fermes & conditionnels

Influence des pompages stratégiques sur le cycle hydrologique de la Bisten



/ Enseignements du diagnostic de territoire

S2 : scénario milieux et usages



Quelle pré-faisabilité géographique associée aux pompages fermes ?

- 12 fiches comprenant une description des pompages, de la typologie du sol et une analyse de pré-faisabilité à partir des photos aériennes.
- Point de vigilance : cette analyse ne peut se substituer à une étude de faisabilité détaillée, laquelle nécessiterai notamment des investigations de terrain.*

Constat

Pas d'usage dont le besoin et l'opportunité se « démarque » mais de nombreuses idées.

➔ **Analyse de pré-faisabilité géographique** pour rentrer dans le concret de chacun des pompages, à partir des données de GEODERIS II.

Pompage n°37



Bassin versant de la Rosselle

Etude de pré-faisabilité géographique des usages

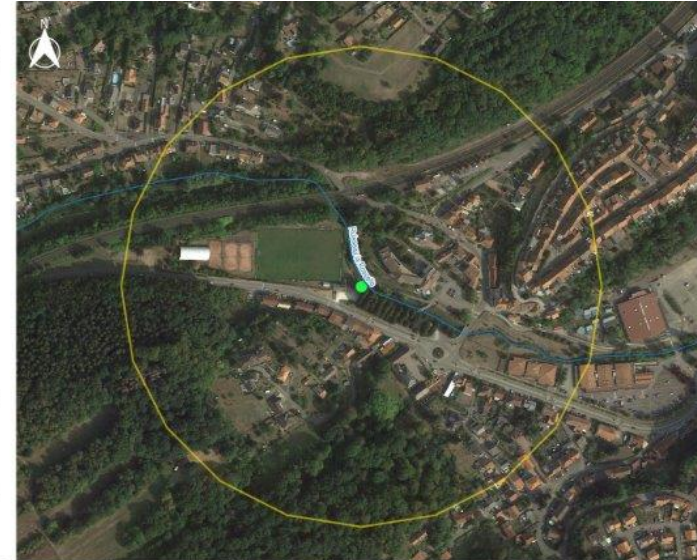
Numéro du pompage	37
Bassin versant	Rosselle
Commune	Hombourg-Haut
Cours d'eau à proximité	Ruisseau La Rosselle

Légende

- Cours d'eau
- Pompage n°37
- Tampon de 300 mètres autour du pompage

Typologie du sol

- 11-Habitat
- 12-Equipements et infrastructures collectives
- 13-Activités économiques
- 14-Infrastructures et superstructures des réseaux de transport
- 15-Espaces verts urbains
- 23-Autres zones agricoles
- 31-Forêts
- 32-Formations naturelles herbacées ou arbustives
- 41-Milieux naturels liés à l'eau



Typologie du sol	Pourcentage de superficie dans le tampon de 300m (%)
11- Habitat	2
12 - Equipements et infrastructures collectives	0,6
13- Activités économiques	0,2
14 - Infrastructures et superstructures des réseaux de transport	8,6
15 - Espaces verts urbains	0
23 - Autres zones agricoles	7,6
31 - Forêts	80,6
32 - Formations naturelles herbacées ou arbustives	0,2
41 - Milieux naturels liés à l'eau	0,1

FAISABILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES USAGES IDENTIFIÉS DU POMPAGE

Energie - Géothermie	Substitution d'eau potable (DECI, nettoyage d'équipements collectifs, arrosage public)	Loisirs et cadre de vie (nouvel équipement)
Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation et d'un collège, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour les équipements collectifs (collège et complexe sportif)	Non, zone très urbanisée, peu d'espace au sol disponible
Agriculture	Alimentation en eau potable	Energie - Hydrogène
Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage) et problématique de sols pollués sur ce secteur	Non, zone très urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique

/ Préfaisabilité géographique des usages

Analyse de la pré-faisabilité géographique des usages pour chacun des pompages fermes et conditionnels

USAGES						
Numéro du pompage	Energie - Géothermie	Substitution d'eau potable (DECI, nettoyage d'équipements collectifs, arrosage public)	Loisirs et cadre de vie (nouvel équipement)	Agriculture	Alimentation en eau potable	Energie - Hydrogène
9a	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Non, pas de bâtiments publics type centre technique en proximité et pas d'espaces verts	Oui, zones d'espaces verts urbains disponibles et milieux naturels à proximité	Oui, zones agricoles à proximité	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
8	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Non, pas de bâtiments publics type centre technique en proximité et pas d'espaces verts	Oui, milieux naturels à proximité	Oui, zones agricoles à proximité	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
17	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation et d'un collège, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour les équipements collectifs (collège et complexe sportif)	Oui, milieux naturels à proximité	Oui, zones agricoles à proximité	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
48	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour les équipements collectifs (cimetière)	Non, zone très urbanisée, peu d'intérêt	Oui, zones agricoles à proximité	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
66	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour les équipements collectifs (station épuration des eaux usées domestiques)	Oui, milieux naturels à proximité	Oui, zones agricoles à proximité	Oui, mais sous-condition du périmètre de protection du captage	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
4	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Non, pas de bâtiments publics type centre technique en proximité et pas d'espaces verts	Oui, milieux naturels à proximité	Oui, zones agricoles à proximité	Oui, mais sous-condition du périmètre de protection du captage	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
58	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour le nettoyage de la voirie	Oui, milieux naturels à proximité	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
10	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable sur le site industriel à l'ouest du pompage	Non, déjà présence du lac de Creutzwald	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Oui, présence d'un site industriel à proximité
55a	Oui, car le pompage est proche d'un stade nautique	Oui, arrosage des espaces verts urbains et nettoyage de la voirie	Non, déjà présence du lac de Creutzwald	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
55b	Oui, car le pompage est en zone urbaine, donc clients potentiels	Oui, arrosage des espaces verts urbains et nettoyage de la voirie	Non, déjà présence du lac de Creutzwald	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
ROS-37	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation et d'un collège, donc clients potentiels	Oui, substitution d'eau potable pour les équipements collectifs (collège et complexe sportif)	Non, zone très urbanisée, peu d'espace au sol disponible	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage) et problématique de sols pollués sur ce secteur	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
ROS-65	Oui, car le pompage est proche de zones d'habitation, donc clients potentiels	Non, pas de bâtiments publics type centre technique en proximité et pas d'espaces verts	Non, zone très urbanisée, peu d'espace au sol disponible	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage) et problématique de sols pollués sur ce secteur	Non, zone urbanisée trop proche et pas de disponibilité foncière pour activité économique
Forage la Poste	Oui, car le pompage est en zone urbaine, donc clients potentiels	Oui, lavage de la voirie sur les infrastructures collectives présentes à proximité (place publique)	Non, zone très urbanisée, peu d'espace au sol disponible	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, pompage en zone urbaine
Forage la Croix	Oui, car le pompage est en zone urbaine, donc clients potentiels	Oui, arrosage des espaces verts urbains et nettoyage de la voirie	Non, zone très urbanisée, peu d'espace au sol disponible	Non, zone très urbanisée, peu d'espace agricole au sol disponible	Non, pompage en zone urbaine (impossibilité de protection des zones de captage)	Non, pompage en zone urbaine

/ Préfaisabilité géographique des usages

Analyse de la pré-faisabilité géographique des usages pour chacun des pompages fermes et conditionnels

	Energie - Géothermie	Substitution d'eau potable (DECI, nettoyage d'équipements collectifs, arrosage public)	Loisirs et cadre de vie (nouvel équipement)
Analyse globale sur les 14 pompages	<p>Un potentiel d'usage géothermie sur 100% des 14 pompages</p> <p>Les 14 pompages sont proches de zones d'habitation ou d'équipements collectifs (collège, équipement sportif) donc clients potentiels</p>	<p>Un potentiel d'usage substitution sur 72% des 14 pompages</p> <p>Présence de voirie/équipements collectifs/espaces verts à proximité de 10 pompages</p>	<p>Un potentiel d'usage loisir/cadre de vie sur 42% des 14 pompages</p> <p>Présence d'espaces verts urbains disponibles et de milieux naturels à proximité de 6 pompages</p>
Pompages les plus favorables	<p>Usage géothermie pertinent sur 28% des 14 pompages</p> <p>Les deux pompages déjà existants de la Poste et la Croix sont situés en centre urbain de Creutzwald et ils sont les plus propices à la géothermie (option actuellement étudiée par la régie ENES)</p> <p>Par ailleurs, la proximité d'un collège/équipement sportif pour les deux pompages n°17 et n°ROS 37 offre une réelle opportunité de développement de la géothermie</p>	<p>Usage substitution pertinent sur 28% des 14 pompages</p> <p>Le pompage déjà existant de la Poste qui est situé sous la place du marché pourrait être mobilisé pour le nettoyage de la voirie, notamment post marché</p> <p>Le pompage n°48 pourrait être mobilisé pour l'arrosage/nettoyage du cimetière</p> <p>Les pompages n°17 et n°ROS37 pourraient être mobilisés par les collèges et les équipements sportifs (arrosage des espaces verts et nettoyage)</p> <p>Le pompage n°66 pourrait être mobilisé pour la station d'épuration de Ham sous Varsberg</p>	<p>Usage loisir/cadre de vie pertinent sur 22% des 14 pompages</p> <p>Création de zone de rejet végétalisée sur les pompages en proximité de milieux naturels n°66, n°58 et n°4</p>

/ Préfaisabilité géographique des usages

Analyse de la pré-faisabilité géographique des usages pour chacun des pompages fermes et conditionnels

	Agriculture	Alimentation en eau potable	Energie - Hydrogène
Analyse globale sur les 14 pompages	<p>Un potentiel d'usage agriculture sur 42% des 14 pompages Des terrains agricoles sont présents dans un rayon de 300 m autour de 6 pompages (4/8/9a/17/48/66)</p> <p>Les 8 autres pompages sont plus urbains ou dans des zones de voirie non-compatibles avec une activité agricole</p>	<p>Un potentiel d'usage eau potable sur 14% des 14 pompages Il n'existe que 2 pompages, n°4 et n°66, qui sont situés au sein de zones plus naturelles pouvant potentiellement être compatibles avec la mise en place d'un périmètre de protection</p> <p>Les 12 autres captages sont situés dans des zones plus ou moins urbaines, qui sont incompatibles avec la mise en place d'un périmètre de protection</p>	<p>Un potentiel d'usage production d'hydrogène sur 7% des 14 pompages Présence d'un site d'activité à proximité d'un seul pompage, n°10 (parc activité sud)</p>
Pompages les plus favorables	<p>Requiert des investigations de terrain</p>	<p>Requiert des investigations de terrain et des échanges avec l'ARS. Mais cet usage ne semble pas le plus pertinent au regard des besoins et des contraintes liées à la production d'eau potable</p>	<p>Cet usage ne semble pas le plus pertinent car 93% des pompages sont en proximité de zones d'habitation, voire en zone urbaine et que deux autres projets de production d'hydrogène sont en cours d'émergence sur le secteur</p>

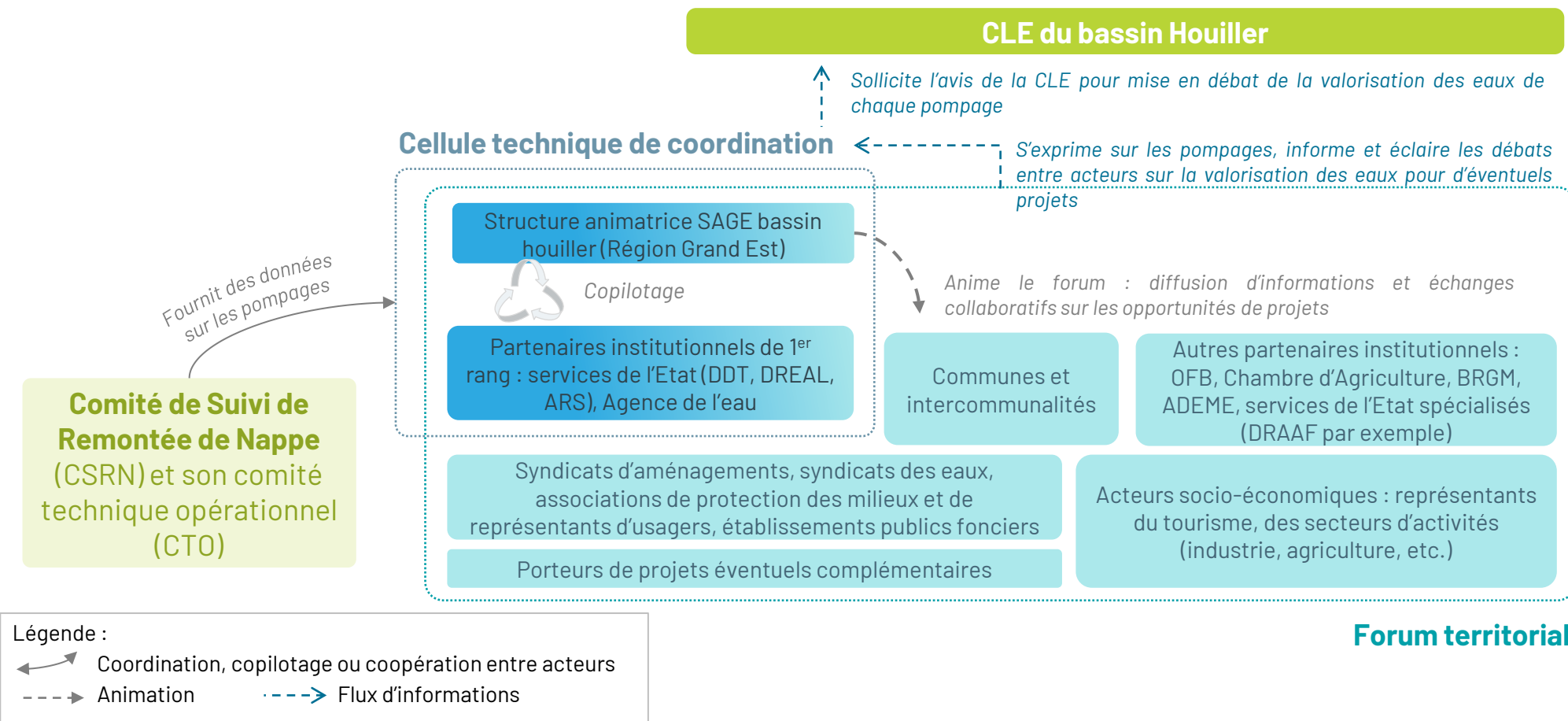
CHAPITRE 2

La gouvernance proposée : communauté, cadre d'accueil des projets

/ La communauté

Qualification de la communauté

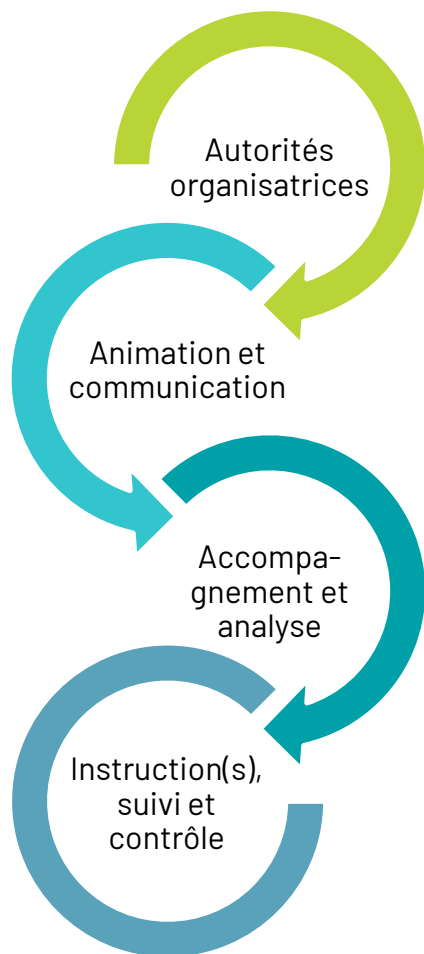
Plusieurs instances aux missions complémentaires seraient envisagées, qui interagissent ensemble.



/ La communauté

Qualification de la communauté

Ses missions :



Variante 1 – Internalisation des missions par le SAGE : implication forte



+ cellule technique de coordination



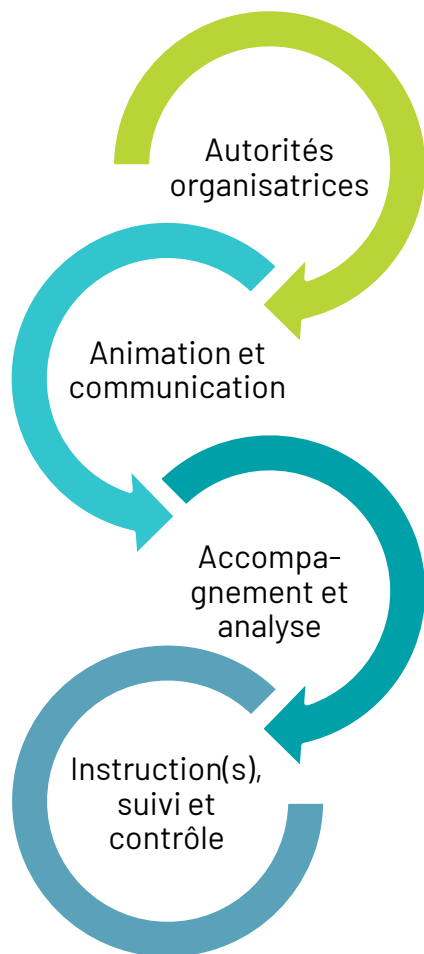
Estimation du temps à accorder à l'ensemble des missions de la démarche estimé à 20% d'un équivalent temps plein (ETP) si toutes les missions sont internalisées.

➔ Pose la question des moyens dédiés et des dépenses pouvant être absorbées par les moyens actuels du SAGE (humains et financiers).

/ La communauté

Qualification de la communauté

Ses missions :



Variante 2 – Externalisation partielle



+ appui prestataire



+ appui prestataire
+ cellule technique de coordination



Le recours à un prestataire permet de réduire la charge de travail pour le SAGE (passant de 20% d'un équivalent temps plein (ETP) à 12%).

L'externalisation conduit à une hausse des dépenses associées à l'animation et à l'accompagnement de la démarche.

/ Cadre d'accueil des projets

Parcours des usagers de demain

5 étapes clés : de la communication pour créer un cadre favorable à l'émergence d'opportunité jusqu'au suivi de la mise en œuvre d'un usage pertinent.

2 ACCOMPAGNER: DE L'IDEE AU PRÉ-PROJET

Engager un premier contact et approfondir les usages les plus pertinents



4 AUTORISER

Arbitrer collectivement sur la demande d'usage



1 COMMUNIQUER

Créer un cadre favorable pour accompagner les opportunités



3 ANALYSER

Recevoir et analyser la demande



5 SUIVRE

Réaliser le suivi du projet, évaluer au bon moment



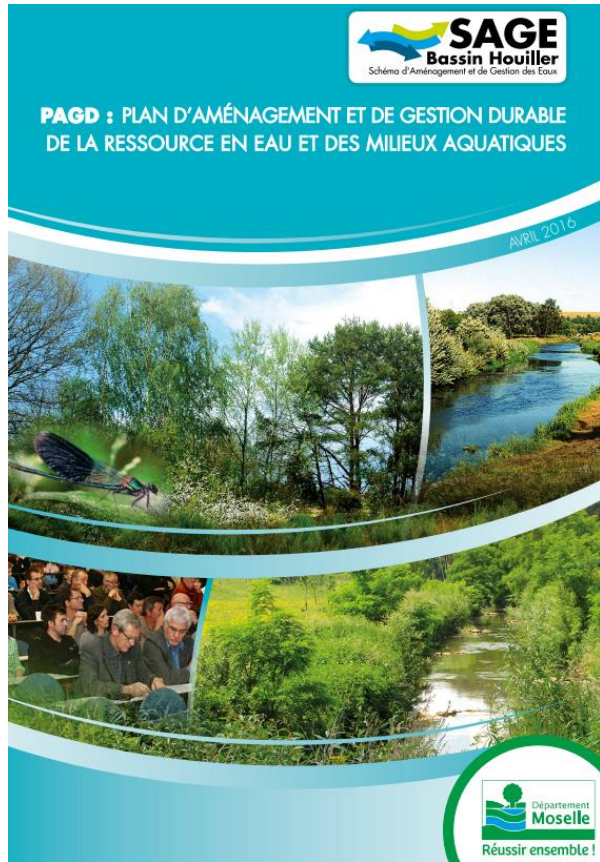
/ Les recommandations

5 recommandations formulées et **2 préconisations** pour l'évolution du **SAGE Bassin Houiller** Lorrain, dont :

Extrait des recommandations	Responsable(s)
En matière de gouvernance et d'animation	
<ul style="list-style-type: none">• Garder une flexibilité dans l'application de la gouvernance envisagée en :<ul style="list-style-type: none">- cultivant une vision pragmatique des besoins des milieux aquatiques en période d'étiage et ainsi anticiper un allongement de cette dernière dans les prochaines décennies.- associant systématiquement les acteurs « du noyau clé » de la cellule technique, tout en élargissant ponctuellement ses membres afin d'apporter des éléments spécifiques permettant d'éclairer les orientations à prendre,	Membres de la cellule technique (SAGE, services de l'Etat, Agence de l'eau et ARS)
En matière de communication et valorisation du projet	
<ul style="list-style-type: none">• Développer un outil d'information du projet :<ul style="list-style-type: none">- Elaborer un tableau partagé entre SAGE et Etat pour centraliser et suivre l'avancement des projets émergents, leur instruction et ainsi faciliter la diffusion de l'information- Définir des indicateurs de suivi du projet et s'appuyer sur ces derniers pour faciliter la communication auprès des acteurs du bassin.	SAGE
<ul style="list-style-type: none">• Mieux communiquer sur le projet, en centralisant l'information et en la diffusant.	SAGE et services de l'Etat

/ Les recommandations

5 recommandations formulées et **2 préconisations** pour l'évolution du **SAGE Bassin Houiller** Lorrain, dont :



Une opportunité d'évolution des dispositions pour renforcer la gestion quantitative

- Ajuster l'objectif général de suivi de la remontée de la nappe (C1) et de l'anticipation de ses conséquences (C2).
 - l'élargissement du périmètre à connaissance de la démarche et de ses indicateurs clés.
 - la prise en compte du cadre d'accueil des projets, consistant à encadrer les futurs usages potentiels, à édicter des priorités d'utilisation et favoriser le partage de la ressource.
- ➔ Conforter la position de la CLE vis-à-vis de l'utilisation des eaux de pompages en retranscrivant ses priorités et règles de décisions retenus dans une disposition prescription et une règle du SAGE.
- Affiner l'objectif général de suivi de la qualité des cours d'eau (A6) en intégrant l'effet des rejets des eaux pompées.

Temps de partage



ECHANGES

CONCLUSION

**QUE DOIT-ON RETENIR ?
QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES ?**

/ 3 axes de travail pour la suite

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE STRUCTURATION AVEC LES INSTANCES, POUR S'OUTILLER ET ACCUEILLIR LES PROJETS

Nombreuses pistes d'outils pour poursuivre la structuration de la gouvernance pour : (1) identifier les priorités dont la CLE se dote pour analyser les projets et (2) structurer les outils de suivi et de valorisation de l'ensemble de la démarche.

**Outiller pour
accueillir les
projets**

Approfondir

APPROFONDIR LES USAGES DONT LA PRÉFAISABILITÉ GÉOGRAPHIQUE S'AVÈRE CONCLUANTE

Energie-géothermique et substitution d'eau potable (DECI, nettoyage d'équipements collectifs, arrosage public), usages pour les loisirs/cadre de vie.

**A moyen
terme,
réviser**

PROFITER DE LA RÉVISION DU SAGE BHL À MOYEN TERME POUR RÉAFFIRMER LA PRISE EN COMPTE DE LA GESTION QUANTITATIVE SUR LE BASSIN

Étudier l'inscription des règles, priorités et du rôle décisionnaire de la CLE dans le SAGE

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Des remarques ?
Des questions ?

A decorative graphic in the bottom-left corner of the slide, consisting of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in shades of blue and green, creating a layered, abstract effect.

Etude réalisée avec la participation financière de



Etude réalisée avec la participation technique de

